

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7734 SÉANCE DU 20 juillet 2026

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef
Carlo Gros-Louis	Chef
René «Wellie» Picard	Chef
Stéphane B. Picard	Chef
William Romain	Chef (absent)
Daniel Sioui	Chef (absent)
Yves Sioui	Chef
Maude St-Onge	Greffière et Hennennonhnha' (résolution #7708)

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2025-2026

Attendu que le Conseil de la Nation Wendat (« Conseil ») a retenu les services professionnels de la firme Deloitte pour effectuer l’audit de ses états financiers pour l’année financière 2025-2026;

Attendu qu’en vertu du paragraphe 59(3) de la *Loi sur l’administration financière de la Nation [Wendat]* (« LAF »), le Conseil doit examiner et approuver les états financiers annuels audités au plus tard 120 jours après la fin de l’exercice pour lequel ils ont été préparés;

Attendu que conformément à la LAF et aux exigences de Services aux Autochtones Canada (« SAC »), le Conseil doit approuver par résolution les états financiers annuels audités et en faire parvenir une copie à SAC, le ou avant le 29 juillet 2026;

Attendu que le Conseil doit également faire parvenir une copie des états financiers annuels audités à ses bailleurs de fonds qui exigent de tels documents;

Attendu qu’en vertu du paragraphe 60(2) de la LAF, les états financiers annuels audités doivent être mis à la disposition des Wendats aux bureaux administratifs du Conseil durant les heures normales de bureau aux fins d’examen;

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 21 août 2026

Maude St-Onge
GREFFIÈRE
MAUDE ST-ONGE

Résolution adoptée à l’unanimité



EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7734 SÉANCE DU 20 juillet 2026

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2025-2026

Attendu que le 16 juillet 2026, le sommaire d’audit et le projet d’états financiers audités pour l’année financière 2025-2026 ont été présentés par Deloitte aux membres du Comité des finances et d’audit (« Comité ») et que ces derniers en sont satisfaits;

Attendu que le 20 juillet 2026, le président du Comité et la directrice des Finances ont présenté le sommaire d’audit et déposé le projet d’états financiers audités pour l’année financière 2025-2026 aux fins d’examen et d’approbation par le Conseil.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef René W. Picard, appuyé par le Chef Yves Sioui, et résolu :

- D’approuver les états financiers annuels audités pour l’année financière 2025-2026 (« États financiers audités »);
- De mandater la directrice des Finances de faire parvenir à Services aux Autochtones Canada, avant le 29 juillet 2026, une copie desdits états financiers audités et copie de la présente résolution (« Documents »);
- De mandater la directrice des Finances de faire parvenir les Documents aux bailleurs de fonds du Conseil de la Nation Wendat (« Conseil ») pour qui les États financiers audités sont exigés;
- De mandater la directrice des Finances de mettre les États financiers audités à la disposition des Wendats aux bureaux administratifs du Conseil durant les heures normales de bureau.

[Fin de la résolution]

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 21 août 2026

Résolution adoptée à l’unanimité

Maude St-Onge
GREFFIÈRE
MAUDE ST-ONGE

